

## Les raisons pour dire « NON AU GAZ DE SCHISTE au Québec » : résumé

### Introduction

Formé en 2011 à la suite du rapport du BAPE, le comité pour l'Étude environnementale stratégique (ÉES) a reçu pour mandat d'étudier les meilleures conditions possibles pour le développement de l'industrie des gds au Québec. Michael Binnion, président de la compagnie Questerre, a d'ailleurs affirmé, dans un article du Devoir daté du 27 mai 2011 que «*l'ÉES est en réalité moins un exercice scientifique qu'un «exercice politique et éducatif» et l'industrie ne s'attend pas à grand-chose en étudiant six puits au Québec dans les deux prochaines années. On n'en apprendra pas plus que ce qu'on a appris en forant 40 000 puits ailleurs en Amérique.*» Il ne s'agit donc pas d'un véritable moratoire même si les nouvelles fracturations ne se feront pas jusqu'au dépôt du rapport en 2013. Il ne faut pas se leurrer, car ce comité ne comprend aucun citoyen et aucun représentant des groupes écologiques. On peut s'attendre à ce que des mesures d'atténuation soient proposées avec des nouvelles techniques (ex : l'arc électrique, le gaz liquéfié, etc.), mais ça ne résoudra aucunement les problèmes des fuites de méthane et de l'augmentation des CO2 qui contribuent largement au réchauffement planétaire, ainsi que ceux liés au camionnage intensif, aux petits séismes, à la pollution des nappes phréatiques, etc. Alors, comment peut-on se fier à l'objectivité d'un tel comité ? Le manifeste des scientifiques du 28 février 2011, constate que l'ÉES telle qu'elle se présente à l'heure actuelle ne répond pas aux attentes en ce qui a trait à la pertinence et la rigueur nécessaires dans le cadre d'une telle démarche. Il faut donc dire non à l'exploitation du gaz de schiste pour les raisons suivantes :

### 1 - Le gaz de schiste et le forage

Les compagnies gazières ont affirmé qu'il n'y avait pas de danger et que c'était sécuritaire. **Depuis, 19 puits sur 31 ont des fuites de méthane** dont un à La Présentation qui, après plus de 6 mois, n'est pas encore réparé.

Source : *La Presse, 17-01-2011*

### 2- L'extraction du gaz de schiste et l'eau

La fracturation de chaque puits nécessite au moins de 20 à 26 millions de litres d'eau pour faire éclater la roche de schiste (site de l'APGQ). On prévoit forer, en 20 ans, jusqu'à 20,000 puits au Québec. Chaque puits peut être réactivé de 8 à 10 fois. Faites le calcul et vous aurez une énorme surprise sur la quantité d'eau utilisée pour extraire le gaz de schiste ! De plus, les compagnies gazières paieront **seulement \$2.50 le million de litres** d'eau utilisée !

Sources : *Sarah Shirley, attachée de presse du ministre de l'Environnement, Pierre Arcand. Régys Caron, Journal de Montréal- 17/11/2010.*

### 3-Le gaz de schiste et les produits chimiques

La fracturation du schiste exige un mélange d'eau et entre 40 à 200 produits chimiques dont chacun présente une concentration d'au moins 0.6%. Après l'extraction du gaz, 50% de ce mélange d'eau et de produits chimiques restera dans la terre et risque de migrer au fil des années vers les nappes phréatiques et les puits de surface

Sources : *Rapport du BAPE p.127 et Québec science, nov. 2010, p.21-22.*

Par exemple, pour le polyacrylamide dont la concentration est de 0,48%. Quand on mélange cette concentration de 0.48% avec 10 millions de litres d'eau, on envoie 4.8 tonnes de polyacrylamide dans le sous-sol et ce, pour ce seul produit. Qu'arrivera-t-il avec toutes ces concentrations de produits chimiques dans le sous-sol dans 10 ou 20 ans ? Personne ne le sait. Doit-on s'en remettre au hasard ?

Sources *Mémoire au BAPE DM30, DM30.1 de Pierre Brazeau le 16-11-2010, DM30, 16 pages.*

*Claude Viau de l'Université de Montréal, Les années lumière, première chaine de Radio-Canada 19/9/2010.*

### 4- Le gaz de schiste et la rentabilité économique

L'ex ministre Nathalie Normandeau a affirmé que l'exploitation de gaz de schiste rapportera **\$230 millions annuellement au gouvernement** et entraînera la création de 7,000 emplois. Selon le professeur Jean-Thomas Bernard (Université Laval), le Québec retirera au maximum 120 millions/an (64 millions en impôt

sur les bénéfices nets et 56 millions sur les redevances) et profitera de 1,000 à 1,500 emplois au maximum de l'exploitation.

Source : *Hélène Baril, La Presse 26-10-2010.*

Pierre Lefebvre (firme *Sécor*), qui fut embauché par l'Association des pétrolières et gazières du Québec pour faire une étude de rentabilité, a affirmé que le forage de 20,000 puits créera, à la phase d'exploration, 5,000 emplois **occasionnels qui ne dureront que de 3 à 4 semaines**. Il a ajouté que **presque personne ne travaillera à la phase d'exploitation**, sauf ceux qui auront à tondre la pelouse. En 10 ans, l'exploitation du gaz de schiste rapportera 3 milliards au gouvernement sur les 200 milliards de bénéfices des compagnies gazières Source : *Huis Clos, Télé-Québec 05-11-2011.*

Si l'on déduit de ces 3 milliards les dépenses occasionnées par le gouvernement auprès des compagnies, on arrive à une perte de 50 millions par année ou plus d'un milliard sur 20 ans. (Voir le rapport de L'IRIS du 16 février 2011 à [www.iris-recherche.qc.ca/publications](http://www.iris-recherche.qc.ca/publications)). La rentabilité du gaz de schiste reste à démontrer au Québec selon Joelle Noreau, économiste principale chez Desjardins. Source : *Le Devoir*, 4 août 2011.

### **Qui se moque de qui ?**

Le gouvernement libéral a vendu les permis d'exploration à 10 cents (\$0,10) l'hectare. Selon la firme d'investissement *Macquarie* de Toronto, l'hectare vaut maintenant \$575. Si, par exemple, la compagnie Molopo vendait ses permis d'exploration, elle ferait un profit d'au moins 500 millions. Imaginez l'addition des profits des compagnies telles *Junex, Gastem, Canadian Forest Oil*, etc. Ça, c'est un énorme cadeau du gouvernement ! Vous devinez qui paie ce cadeau. Allons-nous, encore une fois, laisser brader les richesses naturelles qui appartiennent au peuple pour le seul bénéfice des propriétaires et des actionnaires des compagnies ? Source : *Olivier Bourque, site WEB, Argent, 16 février 2011.*

### **5-Le gaz de schiste et la santé**

Un rapport de l'Institut National de Santé Publique fait état des problèmes constatés en Pennsylvanie et ailleurs tels l'**augmentation des allergies, des cancers, des maladies respiratoires et de peau** en réaction à la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Lors de l'extraction du gaz, le cocktail chimique déversé dans le sous-sol se retrouve dans les bassins de décantation à ciel ouvert (émanations) et dans le sous-sol (infiltration). Le méthane et le radon libérés contribuent au smog atmosphérique. De la radioactivité élevée a été décelée près des puits de gaz aux États-Unis. Source : *New York Times, 26 février 2011.*

Ces éléments chimiques, souvent cancérigènes, vont contribuer à **alourdir le bilan de santé des citoyens** et, conséquemment, **la facture des services de santé du Québec**.

La santé mentale des gens risque aussi d'être affectée par le bruit incessant, la lumière omniprésente, la dégradation des paysages, la menace à leur intégrité physique et la perte de jouissance de la vie chez les citoyens habitant les zones envahies par les gazières. L'insécurité matérielle résultant de la baisse de la valeur des habitations et du refus des compagnies d'assurance de couvrir les dégâts causés par l'industrie risque de provoquer des malaises profonds chez plusieurs.

### **6-Le gaz de schiste dans une région agricole**

Les forages de puits se font dans la Vallée du St-Laurent qui est la région la plus peuplée et le garde-manger du Québec. Or, il est essentiel que les Québécois ne deviennent pas entièrement dépendants des productions agricoles étrangères. Il faut aussi se demander à quoi goûteront les fruits, les légumes, le lait et la viande produits dans les milieux pollués par des produits chimiques. Allez-vous en acheter ? Mangerez-vous des produits probablement irradiés par la radioactivité constatée près des puits de gaz ?

Source : *Mémoire de Pierre Brazeau présenté au BAPE le 16-11-2010, DM30, 16 pages.*

N'oublions pas que l'agriculture et le tourisme dans la Vallée du St-Laurent représentent de bonnes sources financières pour les municipalités et pour le Québec. On estime que l'agriculture rapporte annuellement 700 millions et plus au gouvernement du Québec. C'est beaucoup plus que les supposés bénéfices reliés au gaz de schiste.

Sources : *L'agriculture écologiquement durable au Canada, rapport 3, Agriculture et Agroalimentaire Canada.*

*Mémoire au BAPE de Pierre Brazeau le 16-11-2010, DM30, 16 pages.*

*Le rapport du BAPE, développement durable de l'industrie des gaz de schiste, février 2011, p.75.*

## 7- Le gaz de schiste et nos valeurs de patrimoine

Il y a une forte possibilité de dévaluation de la valeur de vos maisons si vous demeurez à moins d'un KM d'un puits foré. Il sera difficile d'assurer vos biens et votre maison et de vendre celle-ci (*Rapport du BAPE, p.190-191*). Il y a également la possibilité d'une perte de valeur de votre terre agricole qui se situe près de la partie de la terre qui fut louée aux compagnies gazières. Aucune protection contre l'exploitation des gaz de schiste vous est offerte, même dans une zone reconnue par l'UNESCO comme réserve de la biosphère (Ex : Mont St-Hilaire)

Sources : *Rapport du BAPE, doc 6212-09-001 p.173.*

*Les questions du BAPE, Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec 6212-09-001, 273 DQ 10.1 p 2*

## 8- Le gaz de schiste et le copinage entre le gouvernement et les industries

Les compagnies ont engagé 55 lobbyistes dont 23 proviennent de la filière du parti libéral pour faire des pressions sur le gouvernement et pour vanter les mérites de cette filière énergétique polluante et non renouvelable. *Source : L'autr'journal, 2 juin 2011.*

## Conclusion

**Nous croyons** que les dangers sont trop grands et trop nombreux pour laisser faire ce qui se trame entre les compagnies de gaz et le gouvernement libéral sur notre territoire. Au nom du droit fondamental de tout humain de vivre en santé, de respirer de l'air «pur», de boire de l'eau salubre, de jouir des richesses naturelles et de profiter de leurs retombées positives, il faut réagir ! L'Organisation des Nations-Unies reconnaît ce droit qu'ont paraphé nos gouvernements canadien et québécois. C'est un droit qu'il faut proclamer pour le sauvegarder ! Le simple **principe de précaution** commande qu'on arrête toute exploration et toute exploitation et dire **NON** à cette industrie centrée sur des énergies sales, polluantes et non renouvelables qui ne contribuent qu'à enrichir les oligarques (compagnies et leurs actionnaires) et à appauvrir les gens dans leur vie personnelle, sociale, économique et politique. Que penseront nos enfants et petits-enfants de nos choix actuels ? Nous n'aurions aucune honte à attendre que la technologie soit plus perfectionnée et vraiment sécuritaire et que ce soit nos enfants qui en profitent. Ce serait sûrement un bel héritage à leur laisser. Il est impératif de délaisser les énergies fossiles et se tourner vers les énergies renouvelables comme choix énergétiques pour l'avenir du Québec. Nous devons sortir de notre confort, de notre indifférence et de notre passivité afin de réclamer un débat sur les choix énergétiques du Québec à venir. C'est une lutte dans laquelle tous les citoyens doivent unir leurs voix et leurs forces, car c'est seulement tous ensemble que nous parviendrons à la gagner !

Pierre Brazeau coordonnateur du Regroupement Interrégional Gaz de Schiste de la Vallée du Saint-Laurent-Ouest.

450-467-2007

texte mis à jour 18 avril 2012

[pierrebrazeau@gmail.com](mailto:pierrebrazeau@gmail.com)

Note : Vous pouvez consulter le texte complet daté de novembre 2011

sur <http://www.regroupementgazdeschiste.com/>